

Cécile + Gérard Richard

7 Février 2005

St. Augustin

M. Marcel Corriveau
Président de l'arrondissement Laurentien.

Nous sommes directement touchés par le projet de réaménagement de la route 367, ce qui nous rend profondément malheureux et déçus. Nous demeurons à St. Augustin depuis 26 ans bientôt, sur un site extraordinaire, naturel laissé qui malheureusement ne s'apprête à disparaître pour faire place à cette route.

Permettez-moi de vous ramener en 1979 lors de l'acquisition de notre terrain qui en premier lieu la dimension était de 100x100 qui a changé au cours de la transaction 100x200 à cause de la nouvelle norme pour la fosse septique, s'ajouté par la suite une autre contrainte, lors de la présentation de notre plan de maison qui, selon nos normes ne couvrait pas toute superficie du terrain, ce qui nous a obligé de acheter une autre partie de terrain pour réaliser notre projet alors que maintenant avec le projet de la route 367 nous perdons plus de 25% de notre propriété, toutes ces normes et exigences demandées ne semblent plus avoir de l'importance. En plus nous nous retrouverons avec une route en avant et une en arrière à quelques 15 pieds de la

piscine, nous perdrons également un site extraordinaire,
la tranquillité, la paix et l'intimité que nous apprécions
chaque jour.

Certaines modifications auraient dû être effec-
tuées qui auraient sûrement améliorées la
sécurité de nos résidents, avant de procéder
à un projet d'une si grande envergure au
coût de 11 millions et plus. Quelques solutions
ont été proposées par les anciens résidents mais
elles n'ont pas été entendues ou retenues.

Comme le projet nous a été présenté, ainsi qu'à
notre homologues de la municipalité de St. Catharines
de la Jacques Cartier, il est difficile pour nous
de nous appuyer dans ce dossier mais sachant
bien qu'un très grand nombre de citoyens dont nous
avons reçu la pétition pour nous appuyer leurs
inquiétudes, aucune réponse de cette lettre qui nous
a été parvenue en notre sein.

Je tiens à vous faire part de leur empressement
causés par ce projet.

Avec nos salutations

mon conjoint, moi

Clair & Anand Richard

7 février 2005

Cicely + Girard Richard

St. Augustin

Mme France Hamel
Députée de la Péninsule.

Nous sommes touchés de très près par ce projet. Le réaménagement de la route 367 passera directement sur notre terrain, à quelques 15 pieds environ de notre piscine et sans compter un détachement important (site naturel) qui rendra affecter grandement notre intimité, tranquillité et qualité de vie que nous connaissons si intimement. Nous nous retrouverons avec une route en arrière et une en avant. Ayant le plan du projet devant moi, j'ai beaucoup de difficulté à concevoir la destruction de tout le bois et terrain agricole que j'ai fait place à cette route, depuis 25 ans que nous y habitons, il y aurait eu matière à apporter certaines modifications, qui ont déjà été mentionnées aux autorités concernées pour la sécurité des humains par ex. installation de feux de circulation ainsi que des arrêts aux intersections problématiques qui auraient pu être expérimentées avant de réaliser un projet qui est évalué à 11 millions de dollars alors que l'on sait si bien qu'une fois les travaux en cours, les coûts sont toujours plus élevés que

Cherres.

Mme Hamel, nous comprenons votre désaccord
face à ce projet compte tenu de tous ces
préjudices qu'ils nous causent.

Je vous remercie de votre implication, espérant
qu'il en ressortira des résultats positifs.

Avec toutes nos salutations
mon conjoint & moi.

Cécile & Girard Richard.

Cécile Richard

Saint-Augustin-de-Desmaures, Qc.

Saint-Augustin-de-Desmaures, le 27 avril 2004

Monsieur Thomas Mulcair
Ministre de l'Environnement
675, blvd. René Lévesque Est,
30^e étage, G1R 5V7

Objet : réaménagement de la route 367 à Saint-Augustin-de-Desmaures

Monsieur le ministre,

Nous sommes une famille directement touchée par l'élaboration du projet de la route 367 et la présente a pour but de vous faire part de nos sentiments suite à la soirée d'information tenue le 25 février dernier par les représentants du ministère des Transports.

D'abord, nous tenons à vous mentionner que nous n'avons pas apprécié d'avoir appris, de façon bien cavalière, que la nouvelle route provinciale passera dans notre cour arrière, à environ dix pieds de notre piscine. En effet, c'est lors de cette réunion, en regardant le plan du projet, que mon mari et moi nous sommes aperçus, avec frustration, que notre nouveau panorama sera constitué d'une véritable piste d'accélération qui, selon nous, n'améliorera aucunement la sécurité des usagers de la route 367 ainsi que celle de ses riverains.

Sachez, par ailleurs, que si le projet actuel est accepté, la destruction de notre milieu, qui est un site naturel boisé constitué de plusieurs arbres centenaires et d'une rocaille naturelle, commencera sous peu pour faire place à l'asphalte et au béton qui constitueront cette nouvelle route. Or, le ministère de l'Environnement annonçait le 24 avril dernier, dans un article publié dans le journal *l'Appel*, la signature d'une entente avec la Ville de Québec visant la protection et la mise en valeur des milieux naturels boisés sur son territoire.

Nous estimons donc que l'élaboration de ce projet est contradictoire avec l'entente de protection des sites boisés annoncée par le ministère de l'Environnement et nous espérons du ministère son entière collaboration afin que ce projet de réaménagement soit révisé dans le but de respecter davantage l'agriculture, la faune, le patrimoine, l'environnement de même que la qualité de vie des citoyens touchés par le projet.

Nous serions très heureux d'obtenir votre appui dans ce dossier et, si cela était possible, de pouvoir en discuter davantage avec vous. Dans cette attente, veuillez accepter, monsieur le ministre, nos salutations les plus distinguées.

Cécile Richard et Gérard Richard

ci-jointe, copie de l'article publié le 24 avril 2004 dans le journal *l'Appel*.

c.c. : madame Ruth Lamontagne, direction et évaluation environnementale

Pierre Richard

Saint-Augustin-de-Desmaures, Qc.

Saint-Augustin-de-Desmaures, le 16 mars 2004.

Monsieur Yvon Marcoux
Ministre délégué aux transports
Place Haute-Ville,
700, bl. René-Lévesque Est,
29^e étage,
Québec, Qc.
G1R 5H1

Objet : projet de réaménagement de la route 367.

Monsieur le ministre,

Nous sommes des familles directement touchées par l'élaboration du projet de réaménagement de la route 367 et l'éventualité des travaux de réfection suscite chez-nous de nombreuses inquiétudes. Ainsi, nous demandons d'être consultés par le ministère des Transports qui refuse de nous fournir la documentation nous permettant d'étudier le projet.

En effet, le manque de transparence du ministère dans ce dossier fait en sorte que nous nous demandons ce qu'il adviendra de nos propriétés que nous avons si difficilement acquises au fil des années. De plus, nous estimons que notre qualité de vie est grandement menacée par le projet en question et nous vous demandons audience afin que vous puissiez non seulement entendre nos inquiétudes, mais aussi pour que vous nous permettiez de nous prononcer avant que le projet ne soit déposé au BAPE.

Par ailleurs, nous invitons votre ministère à la prudence, car nous ne croyons pas que cette dépense de 11 millions de dollars améliorera notre sécurité et celle des usagers de la route 367. Cette nouvelle route aura plutôt l'effet de favoriser les excès de vitesse pourtant déjà remarquables sur la route actuelle. Le ministère souligne que la vitesse est l'une des principales causes des accidents de la route, mais contradictoirement, il veut offrir aux conducteurs une véritable piste d'accélération qui représentera un risque important. Ces risques seront particulièrement marqués aux intersections 3^e et 4^{ème} Rangs Est et Ouest, Rang des Mines, rue Notre-Dame, Grand-Capsa et Petit-Capsa.

Enfin, nous estimons qu'un tel investissement mérite consultation auprès des citoyens concernés afin d'échanger avec le ministère dans le but de s'assurer d'une meilleure sécurité des usagers tout en respectant davantage l'agriculture, la faune, le patrimoine, l'environnement de même que la qualité de vie des riverains.

Nous serions très heureux de pouvoir en discuter davantage avec vous lors d'une prochaine rencontre. Dans cette attente, veuillez accepter, Monsieur le ministre, nos salutations les plus distinguées.

Charles Demers et Pierre Richard, pour tous les citoyens touchés par le projet.

P.j. : signatures. (49)